

Monsieur Patrick DE CAROLIS
Maire d'Arles
Hôtel de Ville
13637 ARLES cedex

Marseille, le 27 janvier 2021

MAIRIE D'ARLES
Courrier enregistré n° 1297
Date 8/02/21
Réponse attendue avant le
Destinataire Cabinet
Copie à - DAT - S. ASPORD - B. SECT - Mison

Objet : Avis CMAR PACA sur la modification simplifiée n°2 du PLU d'Arles

Notre réf. : Service Développement Economique JLH/CV/NB - 2021-006 - LRAR 1A 145 080 4609 5
Suivi Charlotte VILLEDIEU, tél. 04 91 32 24 06
PJ:1

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis à nos services la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Arles par courrier le 5 janvier 2021 pour avis en tant que Personne Publique Associée, conformément à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme.

Concernant le projet de modification, la **CMAR émet un avis favorable à l'ensemble des modifications, plus particulièrement à celles concernant la zone UE notamment :**

- La modification concernant le passage de 12 à 15 mètres de la hauteur maximale des constructions dans la zone UE permettant aux entreprises d'optimiser la configuration de leur immobilier d'activité
- La précision de l'article 5 concernant la possibilité de déroger à la hauteur maximale des clôtures fixée à 1,80m, pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité en matière de sécurité.

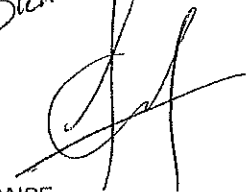
Ces modifications prennent en compte les impératifs des entreprises présentes en zone UE.

Nous soulignons également l'exonération de création de places employés si justification de la proximité d'une desserte de transport (moins de 5 minutes) ou d'accès modes doux qui facilite le développement d'entreprises en centre urbain.

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Région PACA émet donc un avis favorable au projet de modification de PLU. Notre agent chargé d'études en développement territorial, Charlotte VILLEDIEU, reste à votre disposition pour le suivi de ce dossier et pour tous compléments d'informations au ☎ 04 91 32 24 06 ou par mail : c.villedieu@cmar-paca.fr

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments distingués.


Monique CASSAR
Présidente

Bien à vous


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DÉLÉGATION BOUCHES-DU-RHÔNE

5 boulevard Pèbre - CS 40011 - 13295 Marseille Cedex 8 - 04 91 32 24 24 - contact3@cmar-paca.fr

 www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.